



# **RECUEIL**

**DES**

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**BELP**

**INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE  
A COMPTEUR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2017**

**Commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX**

**N° Spécial**

**5 octobre 2016**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DRE/ BELP bureaux de vote ISSY-LES-MOULINEAUX**

**du 5 octobre 2016**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>Page</b>
DRE/BELP n° 2016-122	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune d'Issy- les-Moulineaux.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT  
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-122 du 12 août 2016  
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-164 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux,

**Vu** la proposition du maire d'Issy-les-Moulineaux,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

<b>Elections</b>	<b>Bureaux centralisateurs</b>
Présidentielles, européennes, législatives (10 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 15 : Issy-les-Moulineaux), municipales et référendums	Bureau n° 1 Centre Administratif Départemental Salle de réunion 47 rue du Général Leclerc

**ARTICLE 4** : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

**ARTICLE 5** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 6** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

## ISSY- LES – MOULINEAUX – Liste des bureaux de vote

### ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-122 du 12 août 2016

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
1 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL SALLE DE REUNION	47, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
2	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
3	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
4	ESPACE JEUNES ANNE FRANK	15, rue Diderot	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
5	ESPACE SAVARY	4, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
6	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
7	ECOLE SAINT EXUPERY	12, rue Eliane Jeannin Garreau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
8	ECOLE MATERNELLE RENAN PREAU	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
9	ECOLE MATERNELLE RENAN REFECTOIRE	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
10	MAISON DES HAUTS D'ISSY 1	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
11	ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	17, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
12	ECOLE JUSTIN OUDIN 1	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
13	ECOLE JUSTIN OUDIN 2	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
14	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
15	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE -	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
16	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE HALL D'ACCUEIL	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
17	ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON	3, rue des Acacias	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
18	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
19	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux

20	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
21	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
22	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
23	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
24	ECOLE ELEMENTAIRE SAINT GERMAIN	26, avenue Jean Monnet	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
25	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES ATELIER	38 bis, rue d' Erevan	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
26	ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES REFECTOIRE	7, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
27	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES SALLE POLYVALENTE	3, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
28	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT I	18, rue Paul Bert	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
29	ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
30	ECOLE MATERNELLE CHABANNE	53/55, rue Pierre Poli	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
31	ESPACE ANDRÉE CHEDID	60 rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
32	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
33	ECOLE MATERNELLE LES VARENNES	21, villa Marguerite	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
34	MAISON DES HAUTS D'ISSY 2	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
35	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
36	ECOLE ROBERT DOISNEAU	26, rue Jacques-Henri Lartigue	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
37	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
38	ECOLE LES AJONCS	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
39	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	13, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
40	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE REFECTOIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
41	ECOLE MARIE MARVINGT	19, rue Vaudétard	N° 15 :

			Issy-les-Moulineaux
42	ECOLE LE PETIT TRAIN VERT	23, rue Eugène Atget	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
43	ECOLE LES AJONCS II	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
44	ECOLE DU COLOMBIER II	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
45	ECOLE LOUISE MICHEL 1	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
46	ECOLE LOUISE MICHEL 2	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les-Moulineaux
47	ECOLE DES CHARTREUX	40, rue de Champ Chardon	N° 15 : Issy-les-Moulineaux

## ISSY – LES – MOULINEAUX – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°1</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL – SALLE DE REUNION</b>		
<b>47, rue du Général Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Jaurès	Du n°17 à la fin	
Rue du Général Leclerc	Du n°25 au n°59	Du n°60 au n°62
Rue Etienne Dolet	Côté pair, du n° 2 à la fin	
Rue Lamartine	Totalité	
Rue Minard	Côté pair, du n°8 au n°16	
Rue Prudent Jassede	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°2</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I</b>		
<b>25, avenue Victor Cresson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Victor Cresson	Côté impair, du n°1 au n°27 ter	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Auguste Gervais	Côté pair, du n°2 au n°32	
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n°2 au n° 30	
Rue Edouard Branly	Totalité	
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Lasserre	Totalité	
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair, du n°1 à la fin	
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté pair, du n°2 à la fin	
Villa du Parc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°3</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II</b>		
<b>25, avenue Victor Cresson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Hoche	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair, du n°6 au n°42	
Boulevard Galliéni	Côté impair, du n°57 au n°85	
Rue Adolphe Chérioux	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Hoche	Côté impair, du n°27 au n°57	Côté pair, du n°26 bis au n°54
<b>BUREAU DE VOTE N°4</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE JEUNES ANNE FRANK</b>		
<b>15, rue Diderot</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la République	Côté impair du n°1 au n°27	Côté pair du n°2 au n°26
Boulevard des Frères Voisin	Totalité	
Rue Charlot	Côté impair, du n° à la fin	
Rue Diderot	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°34 au n°438	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°46
Rue Horace Vernet	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Kléber	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Marceau	Totalité	
Rue Victor Hugo	Côté pair du n° 2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°5</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE SAVARY</b>		
<b>4, rue du Général Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Voltaire	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Rue de Vanves	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté impair du n° 1 au n° 23	Côté pair du n°2 au n°20



Rue Ernest Renan	Côté impair du n° 35 au n° 39	
Rue Minard	Côté impair du n°1 au n° 15	N° 2
Rue Vaudetard	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n° 26 à la fin
Rue Voltaire	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE</b>		
<b>1, rue Maurice Champeau</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de la Chapelle Saint Sauveur	Totalité	
Rue Courteline	Totalité	
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°36 au n°38 bis	
Rue Foucher Lepelletier	Côté pair du n°2 au n°38	
Rue Guynemer	Côté impair du n°1 au n°61	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Maurice Champeau	Totalité	
Rue Parmentier	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°2 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE SAINT-EXUPERY</b>		
<b>12, rue Eliane Jeannin-Garreau</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue d'Oradour-sur-Glane	Côté pair du n°2 au n°24	
Rue Elianne Jeannin-Garreau	Totalité	
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°1 au n°33	
Rue Jeanne d'Arc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – PREAU</b>		
<b>23, rue Ernest Renan</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Claude Matrat	Totalité	
Rue du Quatre septembre	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Georges Marie	Côté impair du n°1 au n°13	
Rue Jules Edouard Voisebert	Côté pair du n°2 à la fin	
Square Marcel Fournier	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – REPECTOIRE</b>		
<b>23, rue Ernest Renan</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Université	Totalité	
Allée Jean Nicot	Totalité	
Esplanade de la Manufacture	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue du Quatre Septembre	Côté pair du n°10 à la fin	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°17 au n°33	
Rue Eugène Baudouin	Côté impair du n°1 au n°17	
Rue Georges Marie	N°15	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Jules-Edouard Voisebert	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Maurice Hartmann	Totalité	
Rue Michelet	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 1</b>		
<b>16, rue de l'Abbé Derry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°32 au n°38	
Avenue Jean Jaurès	Côté pair du n°20 à la fin	
Impasse Cloquet	Totalité	
Passage Saint-Jean	Totalité	
Place de l'Eglise	Totalité	

Rue Auguste Gervais	Côté impair du n°13 bis au n°23	
Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°1 au n°5 bis	Côté pair du n°2 à la fin
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue de la Glacière	Totalité	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°1 au n°11	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté pair du n°2 au n°30	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°1 au n°7	
Rue Minard	N°17 et n°27	
Villa du Lycée	Côté pair du n°2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE</b> <b>17, rue de l'Abbé Derry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°41 au n°73	Côté pair du n°40 au n°68
Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°7 à la fin	
Rue du Chevalier de la Barre	Totalité	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°18 au n°34	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°27 à la fin	
Rue Lazare Carnot	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b> <b>Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 1</b> <b>2-4, allée Lucie Aubrac</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Paix	Côté pair du n°1 à la fin	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°87 au n°127	Côté pair du n°94 au n°124 bis
Impasse Baudin	Totalité	
Impasse des 3 Beaux Frères	Totalité	
Impasse des Tricots	Totalité	
Impasse Wagner	Totalité	
Rue de la Galerie	Totalité	
Rue de la Liberté	Totalité	
Rue du Fort	Côté impair du n°33 au n°61	Côté pair du n°34 bis au n°66
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n°31 au n°35 ter	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°13 au n°63	Côté pair du n°2 au n°60
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°36 au n°68	
Rue Jules Guesde	Côté pair du n°34 à la fin	
Rue Marius Breton	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Pierre Curie	Totalité	
Sentier de la Montézy	Totalité	
Sentier des Marcettes	Totalité	
Sentier des Pensards	Totalité	
Sentier des Tricots	Totalité	
Sentier du Petit Buvier	Totalité	
Villa de la Paix	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b> <b>Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 2</b> <b>2-4, allée Lucie Aubrac</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Lucie Aubrac	Totalité	
Avenue de la Paix	Côté pair du n°2 au n°134	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°126 au n°176	
Avenue du Professeur Calmette	Totalité	
Chemin du Moulin	Totalité	
Cité des Haydamilles	Totalité	

Rue Barbès	Totalité	
Rue de la Martelle	Totalité	
Rue de l'Egalité	N° 1	
Rue du Chemin Vert	Côté pair du n°2 au n°18	
Rue du Fort	Côté impair du n°63 à la fin	Côté pair du n°66 bis à la fin

<b>BUREAU DE VOTE N°14</b> <b>Lieu de vote : GYMNASSE ALAIN MIMOUN</b> <b>Rue Rabelais</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Jean Georget	Totalité	
Rue Benoît Malon	Totalité	
Rue d'Erevan	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue de l'Egalité	Côté impair du n°3 à la fin	Côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Défense	Côté pair du n°56 au n°58	
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°62 bis
Rue Madame	Totalité	
Rue Mademoiselle	Totalité	
Rue Sergent	Totalité	
Rue Tolstoï	Totalité	
Rue Verdi	Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°25 à la fin
Sentier des Epinettes	Totalité	
Villa du Tir	Totalité	
Villa Sergent	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE</b> <b>1, boulevard Rodin</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Carrières	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Pasteur	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°59 au n°77	
Boulevard Rodin	Côté impair du n°1 au n°65	Côté pair du n°2 au n°44
Place du Président Kennedy	Totalité	
Rue de la Défense	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°24 au n°54
Rue de l'Egalité	N° 2	
Rue d'Erevan	Côté pair du n°2 au n°34	
Rue Henri Tariel	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Maximilien Robespierre	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n° 32 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – HALL D'ACCUEIL</b> <b>1, boulevard Rodin</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Bourgain	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°29 au n°57	
Rue Henri Tariel	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté impair du n°1 à la fin	
Villa Telles-de-la-Poterie	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON</b> <b>3, rue des Acacias</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Cîteaux	Côté impair du n°1 à la fin	
Allée des Ecoles	Totalité	
Allée des Maraîchers	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°46 au n°94	
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°114 au n°116	
Boulevard Garibaldi	Côté impair du n°1 au n°39	

Impasse Fréret	Totalité
Impasse Nouvelle	Totalité
Rue de la Fraternité	Totalité
Rue des Travailleurs	Totalité
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°93 à la fin
Rue Edouard Naud	Totalité
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°19 à la fin   Côté pair du n°2 à la fin

**BUREAU DE VOTE N°18**  
**Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY**  
**3, rue Jules Ferry**

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Grenelle	Totalité	
Allée des Sablons	Totalité	
Allée Gustave Eiffel	Totalité	
Avenue Jean Bouin	Totalité	
Chemin Latéral	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté pair du n°127 au n°151	
Rue Camille Desmoulins	Côté pair du n°35 au n°53	Côté pair du n°86 au n°100
Rue du Bateau-Lavoir	Totalité	
Rue du Capitaine Ferber	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté pair du n°70 à la fin	
Rue Jules Ferry	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Michel Jazy	Totalité	

**BUREAU DE VOTE N°19**  
**Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY**  
**3, rue Jules Ferry**

Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Galliéni	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°4 au n°66	
Impasse Lacour	Totalité		
Place du Président Robert Schuman	Totalité		
Quai du Président Roosevelt	Totalité		
Rue Bara	Totalité		
Rue Camille Desmoulins	Côté impair du n°1 au n°33	Côté pair du n°2 au n°84	
Rue Edouard Nieuport	Totalité		
Rue Gaston et René Caudron	Totalité		
Rue Maurice Berteaux	Totalité		
Rue Maurice Mallet	Totalité		
Rue Rouget de Lisle	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22	Côté pair du n°28 à la fin
Square Louis Blériot	Totalité		

**BUREAU DE VOTE N°20**  
**Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET**  
**237 rue Jean-Jacques Rousseau**

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°116 au n°132	
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°14 au n°26	
Place Léon Blum	Côté pair du n°2 au n°8 bis	
Rue Aristide Briand	Côté impair du n°27 au n°65	Côté pair du n°22 au n°42
Rue de la Gare	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n°1 au n°239	
Rue Paul Bert	Côté impair du n°1 à la fin	

**BUREAU DE VOTE N°21**  
**Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET**  
**237 rue Jean-Jacques Rousseau**

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de l'Union	Totalité

Allée des Carrières	Côté pair du n°2 au n°8
Allée du Panorama	Totalité
Avenue de Verdun	Côté impair du n°83 au n°149
Chemin d'Accès à la Gare d'Issy-Ville	Totalité
Chemin de Saint-Cloud	Côté impair du n°1 à la fin
Chemin des Montquartiers	Totalité
Chemin des Vignes	Totalité
Sentier de l'Asile	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Fleury		Totalité	
Allée de la Ferme		Du n° 1 au n° 14	
Allée du Clos		Totalité	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°188 au n°192	
Rue de Meudon		Totalité	
Rue du Docteur Vuillième		Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Viaduc		Côté impair du n°1 au n°17	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°28 au n°44	
Rue Marcel Miquel		Du n° 1 au n° 23	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°194 au n°226	
Place de la Résistance		Totalité	
Quai de la bataille de Stalingrad		Côté impair du n°253 au n°329	
Rue de Vaugirard		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Docteur Vuillième		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Ponceau		Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°24 au n°26	
Rue Marcel Miquel		Du n°24 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-GERMAIN - 26, avenue Jean Monnet</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée d'Issy		Totalité	
Allée des Ponts		Totalité	
Allée Louis Bonnier		Totalité	
Avenue du Bas-Meudon		Côté impair du n°1 au n°23	Côté pair n°2
Avenue Jean Monnet		Côté pair du n°8 au n°18	
Boulevard des Iles		Totalité	
Promenade Robinson		Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Pierre Poli		Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°14
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – ATELIER - 38bis, rue Erevan</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Place du Souvenir Français		Totalité	
Rue de l'Egalité		Côté pair du n°56 à la fin	
Rue de la Pastorale d'Issy		Côté impair du n° 9 au n° 11	
Rue Honoré Fragonard		Côté pair du n°12 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES – REFECTOIRE - 7, rue Honoré Fragonard</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Rodin		Côté impair du n°67 à la fin	Côté pair du n°46 au n°136

Rue Antoine Courbarien	Totalité		
Rue de la Pastorale d'Issy	Côté impair du n°1 au n°7	Côté impair du n°13 à la fin	Côté pair du n°2 à la fin
Rue Honoré Fragonard	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°10	
Sentier des Etroits	Totalité		
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – SALLE POLYVALENTE</b> <b>3, rue Honoré Fragonard</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée Henri Matisse	Totalité		
Petit Sentier des Epinettes	Totalité		
Rue de la Défense	Côté pair du n°2 au n°22		
Rue d'Erevan	Côté pair du n°36 au n°62		
<b>BUREAU DE VOTE N°28</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL BERT I</b> <b>18, rue Paul Bert</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Cours Saint-Vincent	Côté impair du n°1 au n°9		
Rue Aristide Briand	Côté pair du n°12 au n°20		
Rue Paul Bert	Côté pair du n° 2 à la fin		
Villa Haussmann	Côté impair du n° 1 à la fin		
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER</b> <b>12-14, Cours Saint Vincent</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Avenue de Verdun	Côté pair du n°134 au n°150		
Cours Saint Vincent	Côté impair du n°11 à la fin		
Villa Haussmann	Côté pair du n° 2 à la fin		
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CHABANNE</b> <b>53-55, rue Pierre Poli</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée de Billancourt	Totalité		
Allée des Moulineaux	Totalité		
Allée Maximilien Luce	Totalité		
Allée Sainte Eudoxie	Totalité		
Avenue du Bas-Meudon	Côté impair du n°25 à la fin	Côté pair du n°4 au n°6	Côté pair du n°20 à la fin
Place Chabanne	Totalité		
Place Saint Germain	Totalité		
Promenade des Jardiniers de l'Ile	Totalité		
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté pair du n°2 au n°22 bis		
Rue Pierre Poli	Côté impair du n°21 à la fin	Côté pair du n°16 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b> <b>Lieu de vote : ESPACE ANDRÉE CHEDID</b> <b>60, rue du Général Leclerc</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Avenue de la République	Côté pair du n°28 au n°36		
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°18	
Place Bonaventure Leca	Totalité		
Rue André Chénier	Totalité		
Rue Auguste Gervais	Côté impair du n°1 au n°13		
Rue Diderot	Côté impair du n° 27 au n° 37		
Rue de la Biscuiterie	Totalité		
Rue du Général Leclerc	Côté impair du n°61 au n°67	Côté pair du n°50 au n°58	
Rue Etienne Dolet	Côté impair du n°1 à la fin		
Rue Hoche	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n°2 au n°10	
Rue Horace Vernet	Côté pair du n°24 au n°48		

Rue Kléber	Côté impair du n°21 au n°37	
Rue Marcelin Berthelot	Côté pair du n°2 à la fin	
Villa Kléber	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b> <b>Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III</b> <b>25, avenue Victor Cresson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Mail Raymond Menand	Totalité	
Rue Danton	Totalité	
Rue Delahaye	Totalité	
Rue Diderot	Côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°23 au n°65	
Rue Hoche	Côté impair du n°11 au n°25	Côté pair du n°12 au n°26
Villa Jean-Jacques Rousseau	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°33</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES VARENNES</b> <b>21, Villa Marguerite</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue d'Oradour-sur-Glane	Côté pair du n°26 au n°52	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°35 au n°43	Côté pair du n°40 au n°52
Rue Parmentier	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°31 au n°35	
Villa Marguerite	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°34</b> <b>Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 2</b> <b>16, rue de l'Abbé Derry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°70 au n°92	
Place d'Alembert	Totalité	
Rue Baudin	Totalité	
Rue Clotilde	Totalité	
Rue d'Alembert	Totalité	
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n°1 au n°29	Côté pair du n°2 au n°40
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°9 au n°25	Côté pair du n°2 au n°32
Rue Madeleine Moreau	Totalité	
Sentier du Buvier	Totalité	
Villa Chevreuse	Totalité	
Villa Francisco Ferrer	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°35</b> <b>Lieu de vote : GYMNASSE ALAIN MIMOUN</b> <b>Rue Rabelais</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Vauban	Totalité	
Rue Claude Bernard	Totalité	
Rue du CheminVert	Côté pair du n°20 à la fin	
Rue du Docteur Zamenhoff	Totalité	
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°64 à la fin
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	
Rue Marcel Sembat	Totalité	
Rue Rabelais	Totalité	
Rue Verdi	Côté impair du n°1 au n°23	
Sentier du Chemin de fer	Côté pair du n°2 à la fin	

<b>BUREAU DE VOTE N°36</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU</b>	
<b>26, rue Jacques-Henri Lartigue</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°6 au n°12
Place Jacques Madaule	Totalité
Rue Jacques-Henri Lartigue	Totalité
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté pair du n°2 au n°26
Rue René Jacques	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°37</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>	
<b>3, rue Jules Ferry</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Boulevard Galliéni	Côté impair du n°27 au n°55   Côté pair du n°68 au n°90
Rue Charlot	Côté pair du n°2 à la fin
Rue du Capitaine Ferber	Côté impair du n°1 à la fin
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté pair du n°48 au n°68
Rue Jules Ferry	Côté impair du n°1 à la fin
Rue Rouget de Lisle	Côté pair du n°24 au n°26
<b>BUREAU DE VOTE N°38</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS</b>	
<b>31, rue du Docteur Lombard</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée de Flore	Totalité
Allée de la Ferme	Du n°15 à la fin
Avenue de Verdun	Côté pair du n°170 au n°186
Place du 19 mars 1962	Totalité
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°39 à la fin   Côté pair du n°40 à la fin
Rue du Viaduc	Côté pair du n°22 au n°24
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°27 au n°45   Côté pair du n°46 au n°58
Rue Paul Besnard	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°39</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY</b>	
<b>13, rue Jules Ferry</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée de la Fontaine	Totalité
Allée des Citeaux	Côté pair du n°2 à la fin
Allée des Coutures	Totalité
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°92 au n°112
Rue des Acacias	Totalité
Rue des Peupliers	Totalité
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°65 bis au n°91 bis
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°1 au n°17
<b>BUREAU DE VOTE N°40</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE – REFECTOIRE</b>	
<b>1, rue Maurice Champeau</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Boulevard Gambetta	Totalité
Parvis Corentin Celton	Totalité
Place Paul Vaillant-Couturier	Totalité
Rue du Sergent Blandan	Totalité
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°40 au n°44 bis
Rue Guynemer	Côté impair du n°63 à la fin   Côté pair du n°36 à la fin
Rue Henri Mayer	Totalité
Rue Michel de l'Hospital	Totalité



<b>BUREAU DE VOTE N°41</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MARIE MARVINGT</b>		
<b>19, rue Vaudétard</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rond Point Victor Hugo	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°22 au n°32 bis	
Rue Vaudétard	Côté pair du n°2 au n°24	
Rue Victor Hugo	Côté impair du n° 1 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°42</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LE PETIT TRAIN VERT</b>		
<b>23, rue Eugène Atget</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Chemin de Bretagne	Totalité	
Cours de l'Ancienne Boulangerie	Totalité	
Esplanade du Foncet	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°163 au n°243	Côté pair du n°112 au n°190
Rue Camille Desmoulin	Côté impair du n°55 au n°67	
Rue de la Galiote	Totalité	
Rue du Passeur de Boulogne	Totalité	
Rue Eugène Atget	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°43</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS II</b>		
<b>31, rue du Docteur Lombart</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de la Brasserie	Totalité	
Allée Sainte Lucie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°158 au n°168	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°9 au n°37	Côté pair du n°2 au n°38
Rue du Viaduc	Côté impair du n°23 au n°29	Côté pair du n°30 au n°34
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°1 au n°25	
<b>BUREAU DE VOTE N°44</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE DU COLOMBIER II</b>		
<b>12-14, Cours Saint Vincent</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Sainte Lucie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°152 au n°156	
Cours Saint Vincent	Côté pair du n° 2 à la fin	
Esplanade Raoul Follereau	Totalité	
Rue Aristide Briand	Côté pair du n°2 au n°10	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°1 au n°7	
<b>BUREAU DE VOTE N°45</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 1</b>		
<b>34-36, rue du Docteur Zamenhoff</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée du Puits	Du n°1 au n° 15	
Esplanade du Belvédère	Totalité	
Promenade du Verger	Du n°12 au n°50	
<b>BUREAU DE VOTE N°46</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 2</b>		
<b>34-36, rue du Docteur Zamenhoff</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée du Puits	Du n°16 à la fin	
Promenade du Verger	Du n°1 au n°11	Du n°51 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°47</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE DES CHARTREUX</b>		

**40, rue de Champ Chardon**

<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Place de l' Arsenal	Totalité	
Place Jules Gevelot	Totalité	
Promenade des Chartreux	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°245 au n°251	Côté pair du n°192 au n°228
Rue Aristide Briand	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue de Champ Chardon	Totalité	
Rue du Clos Girard	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n°241 au n°267	Côté pair du n°28 à la fin

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale  
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

**Directeur de la publication :**

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>